



## Jacques MÉZARD, Ministre de la Cohésion des Territoires



Jacques MÉZARD fera l'ouverture des États Généraux des Pôles Territoriaux et des Pays le 8 octobre à Nancy. Avocat de formation, il a été Sénateur du Cantal, Président du groupe RDSE au Sénat et Président de la Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac. Il est tout d'abord nommé le 17 Mai 2017 Ministre de l'Agriculture, avant d'être nommé Ministre de la Cohésion des territoires, en juin 2017, sujet primordial de son investissement politique.

### - Pourquoi avoir accepté de participer aux EGPP 2018 ?

*En tant que Ministre de la Cohésion des territoires, je défends une ruralité dynamique et porteuse de projets. Dans le cadre de mon action, je dois m'appuyer sur les initiatives locales menées dans les Pôles territoriaux et les Pays et les favoriser. C'est d'ailleurs ce que nous faisons dans le cadre du plan en faveur des villes moyennes Action Cœur de Ville. Avec ce programme, l'État organise les conditions de la redynamisation des cœurs des villes moyennes mais laisse aux élus, aux partenaires et aux acteurs locaux le choix du projet, du rythme de mise en place et des moyens. Nous devons étendre cette méthode de travail à tous les territoires.*

*L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) est un interlocuteur privilégié qui apporte un regard global et transversal à un certain nombre de problématiques que connaissent les Territoires de projet.*

*Je suis donc convaincu que les États Généraux des Pôles Territoriaux et des Pays (EGPP) permettront de favoriser l'émulation et l'émergence d'idées au service des territoires et de leurs habitants.*

### - Quelle plus-value des Territoires de projet dans le développement local ?

*Les territoires ruraux sont des espaces de talents et d'idées neuves. L'échelle des Pays est un niveau idéal pour lancer et mettre en place des projets innovants. Le Territoire de projet est un espace de coordination en faveur de l'aménagement territorial. Il permet de mettre autour de la table tous ceux dont la mission est de favoriser le développement de bassins de vie, et de créer ainsi de nouvelles solidarités au bénéfice de ces derniers. Face aux transformations que connaissent nos territoires, en matière de télémédecine, d'accès aux services publics, de mobilité, d'intelligence artificielle et de numérique, s'organiser autour de ces projets est une force.*